



Cycle de Formation des cadres d'appui : Préparateurs des laboratoires

1. Intitulé du module

Le français fonctionnel -2- des PLS

2. Compétence visée :

Au terme de ce module le PLS doit être capable de :

- Maîtriser et manier les compétences langagières orales et écrites requises par l'exercice du métier de préparateur des labos scolaires,
- Rédiger avec aisance dans une langue correcte en respectant les règles et les formes des genres d'écrit utilisés par les préparateurs.

3. Objectifs :

A partir de documents authentiques écrits, audio et vidéo, PLS est appelé à :

- Mettre en œuvre les compétences de prise de parole
- S'exercer et mener des conduites discursives compréhensibles,
- Prendre part et s'impliquer dans les situations professionnelles diverses
- Différencier et maîtriser les techniques et les caractéristiques des divers genres oraux,
- Se construire une taxonomie de ces genres
- Développer l'écoute et l'imprégnation auditive en langue française,
- Développer la conscience phonologique propre à la langue française
- Construire un discours cohérent et défendre un point de vue
- Mener oralement une explication à propos d'une situation professionnelle vécue, exemple : à propos d'un rapport, ou d'un inventaire
- Maîtriser les techniques communicatives orales appropriés pendant les quelques contacts avec les élèves si besoin est.

- Acquérir la capacité de différencier le registre de langue orale selon les disciplines enseignées.

4. Prérequis :

- Faire preuve de maîtrise du principe alphabétique et de réalisations phonologiques diverses
- Faire preuve d'adaptation des comportements verbaux et des attitudes corporelles.
- Faire preuve de maîtrise de quelques attitudes langagières orales adéquates à quelques situations professionnelles vécues.

5. Organisation horaire

Composantes / éléments du module	Volume horaire (VH)					
	Cours	TD	Activités pratiques	Autre	Évaluation	VH global
Total Volume Horaire	8		22		4	34
Pourcentage du Volume horaire	23%	-	65%	-	12%	100%

6. Contenu du module

1- Faire la différenciation des genres oraux Maîtrise des expressions et structures adéquates	Amélioration de la communication orale des préparateurs.
2-Développement de leur prestation orales,	Présenter et expliquer oralement un compte rendu- un rapport ou un inventaire-
3-Analyse des énoncés oraux enregistrés,	Syntaxe de l'orale- ls liens logiques-formes verbales- les pauses le débit et les intonations...
4- Encadrement dans la manière de mener des conduites discursives diverses.	Conduite d'explication, d'argumentation, de narration ...
5- Développement de la capacité d'identification et de reconnaissance des genres oraux divers.	Genre monologal/dialogal Genre monologique/dialogique Genre monogéré/polygéré,
6- Accompagnement dans les différentes phases de prise de parole et de réactions aux situations professionnelles diverses	1. Phase d'entraînement, 2. Phase de réalisation, 3. Phase d'évaluation de d'affinement,

7. Mise en œuvre du module

a. Modalité de mise en œuvre

Ce module vise à contribuer à la formation des préparateurs de laboratoire de PC et des SVT, capables d'agir de façon autonome et responsable.

➤ **Activités d'animation**

- Présentations du formateur
- Ateliers
- Travaux individuels
- Activités pratiques

➤ **Outils et supports**

Les heures attribuées à ce module doivent être réparties régulièrement sur l'ensemble du semestre.

- Documents de référence issus d'enregistrement et de vidéothèque,
- Les cours et situations professionnelles élaborées par le formateur,

a. Modalités d'évaluation

Au début de ce module, une évaluation diagnostique est menée, afin de déterminer le profil réel des préparateurs stagiaires et de relever les lacunes relatives à la compétence visée par le module français fonctionnel des PLS.

Pendant le déroulement du module, des évaluations formatives sont effectuées pour vérifier la qualité des apprentissages en cours ; et permettrait, en cas de besoin, d'effectuer une remédiation en vue garantir la qualité de la formation.

Au terme du module, une note finale est attribuée aux acquis des préparateurs stagiaires dont :

- Examen de validation du module (75%) ;
- Les contrôles continus et productions des stagiaires (25%).